



AMOPA

Siège Social :

Ministère de l'Education Nationale

110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Secrétariat National : 30 av. F. Faure 75015 PARIS

ASSOCIATION
DES MEMBRES DE L'ORDRE DES
PALMES ACADEMIQUES
SECTION 63 : PUY DE DÔME

ASSEMBLEE GENERALE 2020 de la Section.

Le mercredi 29 janvier 2020, nous étions nombreux à l'Assemblée Générale au Lycée Marie Laurencin de Riom, en dépit des mouvements sociaux. L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'AMOPA du Puy de Dôme a été accueillie chaleureusement par M. le Proviseur, Philippe CORTIAL.



Le Président, M. Bernard DECORPS a remercié de leur présence Monsieur Michel ROUQUETTE, IA DASEN du Puy-de-Dôme, M. le Général JP VARENNE PAQUET, président de la section départementale de la Société des Membres de la Légion

d'Honneur, M. JP MOULIN Président Départemental de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Il a présenté les excuses de M. le Recteur, de Madame le Préfet et des personnalités et membres de l'association qui n'ont pas pu venir à cette Assemblée Générale.

Il a ensuite donné la parole à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Puy de Dôme qui a fait l'honneur à notre section de venir ouvrir notre Assemblée Générale.



Monsieur l'Inspecteur d'Académie a également présenté l'Ecole du Socle, élément essentiel de notre système éducatif. Son exposé a fortement intéressé les membres de l'AMOPA qui l'ont chaleureusement applaudi.

Monsieur Decorps donne ensuite la parole à l'une de nos deux boursières 2019, Justine Menesguen qui est venue spécialement à cette AG pour nous présenter son stage et ses remerciements.



Justine Menesguen nous a brillamment présenté son stage. Etudiante au département Génie Biologique de Polytech Clermont, elle a effectué son stage au sein de l'Université Berkeley (Californie USA) sur la production de protéines recombinantes en utilisant des cellules d'insectes comme hôtes. Ce système est connu pour être performant pour la production de protéines à visée thérapeutique. Elle a été vivement applaudie pour sa présentation simple mais complète et très pédagogique.

M. Decorps présente ensuite les excuses de l'autre boursière, Eva Cafferini, étudiante à l'IUT GEA de Clermont, non autorisée à venir à notre AG par l'entreprise de Volvic où elle se trouve actuellement en alternance comme chargée de communication. Il commente le Power Point qu'elle lui a fait parvenir sur son stage en Chine qu'elle a particulièrement apprécié et elle en remercie vivement l'AMOPA.

Pékin



Présentation

UNIVERSITÉ
Université des finances et d'économies du Guangxi à Nanning

ORGANISATION
Emploi du temps fixe avec des activités proposées le weekend

ENSEIGNEMENT
Professeurs de l'université et étudiants du programme sino-français





Après un passage nécessaire à l'Université de Finance et Economie de Guangxi à Nanning et l'apprentissage du chinois, elle a fait son stage au sein de l'entreprise MALGO Algorithm and co à Shanghai pour de la recherche marketing. Eva remercie très sincèrement l'AMOPA de l'avoir aidé dans son projet, de lui avoir permis de découvrir la Chine et de prendre goût au travail à l'international.

« *Je vous redis merci pour m'avoir mis des paillettes dans les yeux.* »

M. P. Cortial, Proviseur, présente ensuite son établissement et l'ensemble des formations qu'il dispense. Son exposé est très apprécié des participants.

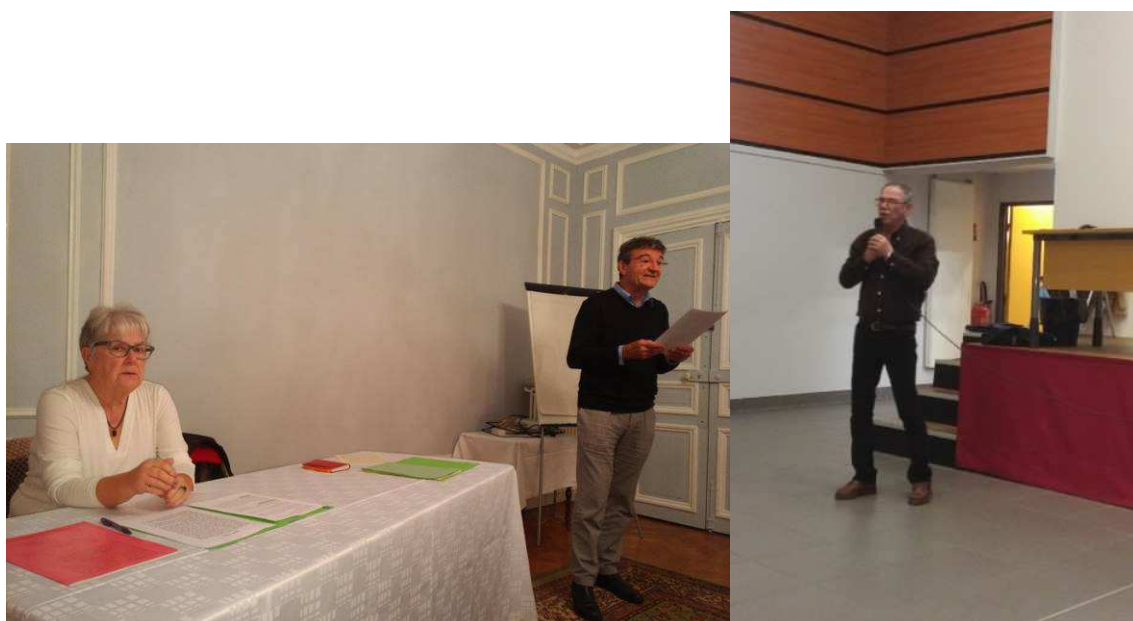


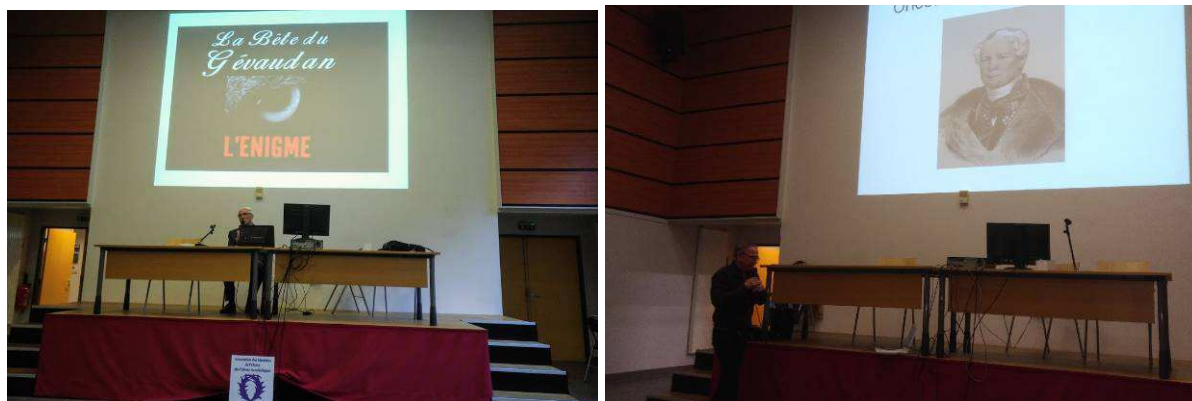
M. Decorps a ouvert ensuite officiellement la séance.

Le rapport d'activités 2019, rédigé et lu par M. Joël BEZY.



Il a été illustré et complété par M. DECORPS et a été approuvé à l'unanimité. Il a permis de récapituler les activités de la section durant cette année 2019: organisation de conférences,





participation, avec remise de prix aux concours nationaux organisés par l'AMOPA pour la Défense de la Langue et de la Culture Française (Ecole de La Forie à Ambert, collège de Saint Anthème), lycée Blaise Pascal de Gomel (Biélorussie) à l'occasion de la réception de ses élèves à la mairie de Clermont-Fd où ils ont joué une pièce de théâtre de boulevard française, ou la connaissance de l'Europe, (Collège d'Arlant), ainsi que pour la valorisation de l'Enseignement Technique (Imagin'Action avec l'AFDET Auvergne), dont le prix sera remis au Lycée de Marmilhat prochainement, organisation d'un concours départemental d'affiches pour valoriser le travail des enfants malades et handicapés,



organisation de sorties, (Cathédrale, Notre dame du Port, Montpeyroux),



et voyages culturels



(voyage 2019 sur les plages du débarquement et dans les îles anglo-normandes organisé par Mme KIEFFER),

organisation de l'habituelle cérémonie départementale de remise des médailles dans l'Ordre des Palmes Académiques au sein de la Chapelle des Cordeliers mise à disposition par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,

SECTION AMOPA 63 : 12 rue de Durette 63500 BRENAT. Tél. : 04 73 71 54 69. E-Mail : amopa.63@orange.fr
 AMOPA : association loi 1901 créée le 30.10.1962, déclarée à la préfecture de police de Paris le 06.11.1962 (JO du 11.11.62), reconnue d'utilité publique le 26.09.1968. Agrément de tourisme par arrêté du préfet d'Ile de France du 02.11.1998, n° AG 075 98 0007



etc...

Le président a donné ensuite la parole à Monsieur Bernard RAMAIN, Trésorier Adjoint en l'absence de Mme CLOSSET, trésorière, en déplacement en Afrique du Sud pour la présentation du compte financier 2019.

Assemblée générale AMOPA

Mercredi 29 Janvier 2020 au Lycée Marie Laurencin- Riom

Nombre d'adhérents	2017	2017	2018	2018	2019	2019
	Adhés	abon	Adhés	abon	Adhés	abon
	279	93	261	93	240	90

On note une baisse sensible du nombre d'adhérents mais une stabilité du nombre d'abonnements à la revue. Sur les 240 ayant versé leur cotisation en 2019, 90 ont pris l'abonnement à la revue. Néanmoins le montant des adhésions est en hausse car le nombre de membres de soutien est en hausse. On compte seulement 3 nouveaux adhérents, et les renouvellements ne sont pas toujours assurés ; certains adhèrent l'année de leur décoration mais ne renouvellent pas. Beaucoup de nos adhérents sont plutôt âgés. Cette année on a enregistré plusieurs décès.

Les recettes :

Le montant des adhésions 2019 est de 8486 euros, celui des abonnements à la revue est de 2160 euros. **Le tout est reversé intégralement à l'AMOPA nationale.** Aux adhésions et abonnements il faut ajouter 542 euros de dons pour 2019 qui sont imputés **aux actions en faveur de la jeunesse et reversés à l'AMOPA nationale**

Paris a reversé la somme de **3044 euros en 2019** en 3 versements (1457€ correspondant au solde de la quote-part 2018, 793,50 euros en août et un 3ème versement de 793,50 euros en décembre auxquels il faut rajouter 300 euros de l'AMOPA nationale suite au projet concours d'affiches que nous avions proposé et qui a été retenu. La somme reversée par l'AMOPA nationale en 2019 est en baisse de 1063 euros par rapport à 2018.

Il faut noter la générosité de certains membres car la section a perçu **542 euros de dons en 2019 qui sont reversés au national au titre des actions en faveur d'utilité publique**.

La somme qui figure dans la colonne repas/conférence correspond aux repas des adhérents après les conférences et le repas de l'AG.

Les voyages d'une journée, conférences et repas fonctionnent avec le compte courant de l'AMOPA, ce qui n'a posé aucun problème grâce à la rigueur des organisateurs. En 2019 il y a eu une journée avec visite du village de Montpeyroux suivie d'un repas. Le voyage annuel est directement géré par le prestataire qui assure le voyage.

Les recettes liées aux actions d'utilité publique en faveur des jeunes, c'est-à-dire concours, expositions, bourses, défense et illustration de la langue française sont globalisées dans le tableau ci-dessous, mais pour la comptabilité au plan national elles sont comptabilisées à part.

RECETTES Année 2019

Année 2019	Adhésions (reversées au national)	Abonnements Revue (reversés au national)	Repas suite AG	Repas/ Suite conférences	Visite Montpeyroux	Reversement Paris	Dons (reversés au national)	Subvention AMOPA Projet	TOTAL recettes perçues
	8316	2136	553,50	2907	771	3044	542	300	18569,50

Les dépenses :

Les frais postaux et photocopies sont maîtrisés grâce à l'utilisation massive du courrier électronique. Les frais postaux restent néanmoins élevés en raison de l'augmentation du prix des timbres. Nous maintenons les envois papier pour les adhérents n'ayant pas d'accès internet. Les frais postaux s'élèvent à 438,14 euros et les frais de photocopies et enveloppes à 110,70 euros. Les frais bancaires avec l'abonnement Net entreprises pour l'accès au compte postal s'élèvent à 124,10 euros.

Les actions d'utilité publique en faveur des jeunes, c'est-à-dire concours, expositions, bourses, défense et illustration de la langue française figurent dans un tableau différent ci-dessous comme le demande la comptabilité au plan national où elles sont comptabilisées à part.

Dépenses vie associative année 2019

Année 2019	Reversements à Paris	Repas Suite conf.	Repas AG	Journée Montpeyroux	Remise décoration	Plaquettes AMOPA	Papèterie	Frais postaux	Frais bancaires
	10 646	3214	405	735	1373,58	35,36	75,34	438,14	124,10

Dépenses des actions en faveur d'utilité publique année 2019

DATE Année 2019	Concours Langue française	Frais liés aux Concours et remises des prix	Prix AFDET	Bourses	PRIX des divers concours
	224,35	184,57	200	500	600

Le bilan global 2019 fait état d'un solde positif de 197,94 euros.

La trésorerie s'élève à 7542,93 € euros au 31 décembre 2019. IL faut noter un reste à encaisser par l'AMOPA nationale de 564 euros

M. Romain a commenté les tableaux présentés ci-dessus et a répondu aux questions de l'assistance.

SECTION AMOPA 63 : 12 rue de Durette 63500 BRENAT. Tél. : 04 73 71 54 69. E-Mail : amopa.63@orange.fr
 AMOPA : association loi 1901 créée le 30.10.1962, déclarée à la préfecture de police de Paris le 06.11.1962 (JO du 11.11.62), reconnue d'utilité publique le 26.09.1968. Agrément de tourisme par arrêté du préfet d'Ile de France du 02.11.1998, n° AG 075 98 0007

M. DECORPS a donné ensuite la parole aux deux commissaires aux comptes, M. ASTIER et Mme FOURS. Mme FOURS a lu leur rapport établi après vérification des comptes. Ce rapport recommande d'approuver les comptes et de donner quitus à la trésorière. L'Assemblée a approuvé les comptes à l'unanimité et a donné quitus également à l'unanimité à la Trésorière, renouvelant le mandat des commissaires aux comptes dans la foulée pour l'année 2020.

M. Decorps remercie l'assemblée pour sa confiance et remercie aussi les membres du bureau et du comité, pour leur implication dans la vie de la section. M. DECORPS souligne en particulier le travail effectué par les membres du Bureau, et la bonne organisation du voyage en Normandie orchestré par Mme KIEFFER.

L'Assemblée les applaudit chaleureusement.

M. Decorps présente ensuite rapidement le programme prévisionnel 2020 de la section et les différents concours nationaux renouvelés.

- une conférence de Mme Françoise Fernandez aura lieu le jeudi 13 février à 18h00 au Lycée de Chamalières sur "les femmes dans la Résistance".
- le mardi 17 mars à 14h30 au CMI de Romagnat: vernissage de l'exposition des oeuvres d'élèves réalisées dans le cadre du concours d'affiches 2020 sur le thème des Instruments de musique.
- le jeudi 26 mars à 15h30 visite organisée par Mme GOUGA de la Bibliothèque Massillon, puis de la Bibliothèque du Patrimoine. Rendez-vous devant la B.U.
- le jeudi 09 avril à 18h00 au Lycée de Chamalières, conférence de M. Gérard FONTY sur "les services rendus à l'homme et à l'environnement par les microbes".
- Un voyage dans les Dolomites est prévu du 05 au 10 septembre 2020, organisé par Mme Kieffer. "En l'absence de Mme Kieffer, Mme Fours récupère inscriptions et chèques. »

La séance est levée à 12h00.

Bernard DECORPS.

Joël BEZY

Président

Secrétaire